



Chaire UNESCO de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



Bulletin d'information

Volume 14, numéro 2 — Décembre 2025

www.cmv-educare.com
[@collegemv.qc.ca](mailto:educare@collegemv.qc.ca) — [@unesco_prison](https://twitter.com/unesco_prison)

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6
Tél. : (1) 514-325 0150 – Poste 2120

SOMMAIRE

Mot de l'équipe	p. 3
Communauté d'intérêts	p. 4
Portrait d'une chercheuse	p. 10
Formation et sensibilisation	p. 13
Un portrait de la recherche et des pratiques	p. 16

Mot de l'équipe

Ce nouveau numéro du bulletin est placé sous le signe de la collaboration interdisciplinaire et de la synergie entre recherche et pratique, à l'image du mélange unique d'étudiants et de personnes incarcérées (initiatives comme celle de Clemson), ou encore des riches échanges lors des récentes rencontres à la Société de criminologie du Québec. Ces espaces de rencontres révèlent la force de l'éducation en prison, non seulement comme transmission de savoirs, mais aussi comme vecteur d'émancipation et d'apprentissage partagé.

L'éducation en prison est reconnue aujourd'hui comme un levier essentiel pour créer des environnements réhabilitatifs où un climat positif et des interactions de qualité encouragent les personnes apprenantes à se projeter dans une vie sans récidive. Le rapport de l'ONU Prison Matters 2025 insiste d'ailleurs sur l'importance de ces environnements, en soulignant que la présence et l'intégration du personnel pénitentiaire dans ce processus sont clés pour favoriser la justice sociale et le mieux-être en détention.

Des exemples inspirants comme les bibliothèques multimédias au Cambodge, qui se transforment en véritables centres éducatifs offrant alphabétisation, formations numériques et espaces culturels, démontrent qu'au-delà de la simple instruction, ces lieux deviennent des espaces d'espoir et de reconquête de soi.

Enfin, le portrait de la recherche révèle une nécessité d'équilibrer les approches entre groupes et environnements pour soutenir le parcours des personnes incarcérées. Elle met en lumière l'importance d'intégrer pleinement les acteurs pénitentiaires dans l'écosystème de la réinsertion sociocommunautaire et d'adopter des pratiques éducatives adaptées afin de répondre aux défis complexes de la réinsertion et de transformation sociale tout au long du continuum carcéral.

Nous sommes bien conscients que les différents milieux concernés par l'éducation en prison traversent une période difficile et nous espérons que les éléments présentés dans ce bulletin encourageront les personnes qui le lisent à continuer leur important travail.

Bonne lecture !

Communauté d'intérêts

Activités de la Chaire

Conférence et symposium

La Chaire au Congrès de la Société de criminologie du Québec



Du 28 au 30 octobre dernier, l'équipe de la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison a participé au Congrès de la Société de criminologie du Québec à Victoriaville.

Rassemblant chercheurs, praticiens et décideurs, l'événement — placé sous le thème « Penser autrement les pratiques en justice pénale » — a offert un espace riche de réflexion sur les transformations, adaptations et innovations dans le champ de la justice sociale et de la réintégration communautaire. Les conférences et ateliers du congrès ont mis en lumière la richesse et la diversité des approches en criminologie contemporaine.

Parmi les présentations soulignons celle de Bastien Quirion (Université d'Ottawa) qui a proposé un regard humaniste sur l'intervention auprès des personnes judiciarialisées, invitant à repenser les pratiques dans une perspective réflexive qui redonne la parole aux principaux concernés, notamment à travers la mise en récit de soi. Catherine Arseneault (Université de Montréal) a, pour sa part, exploré les répercussions de l'incarcération sur les proches des personnes incarcérées, en soulignant le rôle souvent méconnu de ces agents informels de désistement qui soutiennent les parcours de réinsertion.

Dans une autre perspective, Jérémy Côté (Université du Québec en Outaouais) a présenté le concept de capital disciplinaire, montrant comment la pratique sportive en prison peut devenir un levier d'intervention et de réinsertion sociale. Enfin, Cédric Gray Lehoux et Anne-Marie Courtois (Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador) ont mis en avant les approches de justice portées par les communautés des Premières Nations, lesquelles renouvellent la manière d'envisager les droits des victimes et la justice réparatrice à différentes échelles — communautaire, régionale et nationale.

Nos collègues Marc-André Lacelle et Fanny Theurillat-Cloutier ont également animé un atelier sur « L'éducation non formelle et informelle en maison de transition », à partir d'une recherche menée dans une maison de transition de l'Est de Montréal (Saint-Laurent). Leur travail met en évidence comment les pratiques éducatives soutiennent la réinsertion sociale dans un contexte marqué par des défis structurels et humains.

Ces trois journées d'échanges ont confirmé la nécessité de développer des pratiques transversales, où les savoirs, les expériences et les disciplines se rencontrent pour repenser la justice et l'éducation en milieu carcéral.

Communauté d'intérêts

Publication de revue : Apprendre + Agir— numéro spécial sur l'éducation en prison

**Apprendre et se transformer :
pratiques et perspectives internationales sur l'éducation en prison**

Le numéro spécial 2025 de la revue *Apprendre + Agir*, fruit d'une collaboration entre l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) et la Chaire, rassemble neuf contributions internationales qui démontrent que, malgré de nombreux défis, des pratiques innovantes — telles que les programmes « *inside out* » entre université et milieu carcéral, les ateliers artistiques, l'éducation numérique adaptée et le soutien aux éducatrices et aux éducateurs — favorisent la réinsertion, la résilience et la dignité des personnes incarcérées. Ces travaux montrent également que l'éducation en prison ne se limite pas à la transmission de savoirs, mais qu'elle constitue un espace de dialogue, d'expression et de reconstruction identitaire.

Participation à la première semaine québécoise de la criminologie



Du 15 au 21 mars 2026 se tiendra la toute première Semaine québécoise de la criminologie, organisée par l'Ordre professionnel des criminologues du Québec et la Société de criminologie du Québec. Cette initiative vise à mettre en valeur l'apport de la criminologie à la compréhension, la prévention et la réduction de la criminalité, ainsi qu'à faire connaître le rôle des criminologues et des acteurs du milieu de la justice. La Chaire a le plaisir de collaborer et de participer à ce premier événement d'envergure.

Les organisations souhaitant devenir partenaires ou collaborateurs peuvent manifester leur intérêt.

Contact : gmorel@ordrecrim.ca

Communauté d'intérêts

NOUVELLES

Au Cambodge :
Des bibliothèques qui deviennent des centres éducatifs multimédias en prison



Depuis plus de dix ans, les prisons cambodgiennes se transforment en espaces d'apprentissage grâce à l'action de Sipar, ONG engagée dans l'éducation depuis 1991. En partenariat avec la Direction générale des prisons et le ministère de l'Éducation, l'organisation transforme les établissements pénitentiaires en lieux offrant lecture, formations et outils numériques.

L'initiative, lancée en 2012 et désormais présente dans les 28 prisons du pays, évolue vers des Centres Éducatifs Multimédias (CEM) intégrés aux politiques nationales. Ces centres proposent lecture, cours d'alphabétisation, activités culturelles, formations certifiantes et accès à des contenus numériques hors ligne.



Un projet pilote soutenu par le Fonds d'Innovation pour le Développement permet aussi aux personnes incarcérées en fin de peine de suivre des parcours d'auto-apprentissage sur Moodle (éducation de base, anglais, informatique et compétences de vie), accompagnés par des agents formés.

Les résultats sont significatifs : 20 % des 50 000 détenus utilisent les bibliothèques, 130 000 livres circulent chaque mois, les cours d'alphabétisation atteignent 90 % de réussite, et 96 % des apprenants des prisons pilotes se disent mieux préparés à leur réinsertion.

Avec plus de 630 bibliothèques implantées dans tout le pays, Sipar démontre le rôle essentiel de la lecture et du savoir dans la dignité, le bien-être et la réinsertion sociale.

Dans un contexte carcéral souvent marqué par l'isolement, les bibliothèques multimédias

Communauté d'intérêts

ouvrent des espaces de liberté intellectuelle, d'apprentissage et d'espoir — autant de clés pour un retour à la société plus serein et plus confiant.

Pour en apprendre davantage, il est possible de visionner le webinaire « *Reading Behind Bars* » réalisé par Sipar, en partenariat avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie ([UIL](#))

Pour plus d'informations : www.sipar.org.

En Italie :

“ Carcere, il suicidio di un educatore ci interroga tutti ”

L'article revient sur le suicide d'un enseignant à la prison de Cremona (Italie), présenté comme le symptôme d'un système pénitentiaire en profond mal-être, marqué par une forte surpopulation (613 détenus pour 394 places) et un appauvrissement de l'aire éducative, avec un déséquilibre entre les ressources disponibles et la population carcérale (1 enseignant pour environ 100 apprenants). Les intervenants décrivent un travail éducatif à très haut stress émotionnel, exercé souvent dans une grande solitude, alors même que les profils des personnes incarcérées se complexifient (migration, santé mentale, dépendances). Leur travail nécessiterait de renforcer le réseau et liens avec les services de santé, de psychiatrie et les ressources du territoire. Le suicide d'un fonctionnaire juridico-pédagogique est analysé comme un « échec » du système et des politiques, dans un contexte de mal-être chronique qui touche à la fois les personnes incarcérées et le personnel, aggravé par des directives récentes qui restreignent les marges d'action des activités et renforcent le sentiment de frustration. Les personnes interviewées insistent sur le rôle constitutionnellement central de la fonction éducative en détention et appellent à « prendre soin de ceux qui prennent soin » : reconnaissance et renforcement des équipes éducatives, dispositifs de supervision, soutien psychologique et meilleures conditions de travail apparaissent comme des conditions nécessaires, afin d'offrir un cadre de travail et d'enseignement adapté et bénéfique.

Diugordi. L., (2025, novembre). *Carcere, il suicidio di un educatore ci interroga tutti*. [Vita.it](#).

Tiré de <https://www.vita.it/carcere-il-suicidio-di-un-educatore-ci-interroga-tutti/>

Aux Etats-Unis :

Clemson : des étudiants qui enseignent en milieu carcéral

L'Université Clemson présente son Humanities Prison Initiative, un projet du programme Creative Inquiry permettant à des étudiant·es d'enseigner la poésie, la mythologie grecque et d'autres thèmes littéraires dans plusieurs établissements de détention, dont le Greenville County Detention Center. Parmi eux, Brett Porter, étudiant en anglais, qui donne chaque semaine des cours, où il encourage les participant.e.s à utiliser le dessin comme moyen d'expression. L'initiative, axée sur l'accès à l'éducation et la justice réparatrice, a mené à la création d'une organisation à but non lucratif, la Restorative Scholars Initiative, dédiée au soutien éducatif des personnes incarcérées en Caroline du Sud. Pour Porter, cette

Communauté d'intérêts

expérience va aussi s'avérer transformante : il a décidé de commencer une formation en études juridiques et envisage désormais une carrière en droit ou en accompagnement légal.

Sikes, P. (2025, 14 avril). A view from the inside. Clemson News. Clemson University.

Tiré de <https://news.clemson.edu/a-view-from-the-inside/>

Au Canada :

Innovation et éducation en prison : deux initiatives du SCC à suivre

Le Service correctionnel du Canada (SCC) propose des projets technos et éducatifs en milieu carcéral :

En avril 2025, une série de deux reportages de CTV W5 montre comment certaines prisons fédérales (comme l'institution de Bath) expérimentent l'accès à Internet à des fins pédagogiques, y compris la réalité virtuelle, pour offrir aux personnes incarcérées des formations et des expériences inédites.

Par ailleurs, le SCC publie une série de balados intitulée « Au-delà des prisons ». L'épisode 18, publié en octobre 2025, était consacré à l'éducation en prison, incluant le témoignage d'une enseignante de l'Établissement de Cowansville et d'un apprenant pour parler de l'impact transformateur de l'apprentissage en détention.

Ottawa



COMMUNAUTÉ DE PARTAGE DE SAVOIRS

Une pédagogie en milieu carcéral où l'apprentissage se fait par l'écoute et le partage

Qu'est-ce que le cours ComPaS?

Un cours de type séminaire, inspiré du modèle Walls to Bridges, qui permet à un même nombre d'étudiant.e.s internes (personne incarcérée) et externes (personne provenant du milieu universitaire ou collégial) d'apprendre ensemble aux moyens de pédagogies inclusives.

Qu'est-ce que le collectif?

Le collectif ComPaS est né en 2023, lors du premier cours en français donné à l'établissement de détention de Hull par deux facilitateurs de l'Université d'Ottawa (Sandra Lehalle et Alexis Truong).

Le collectif, composé des facilitateurs et des étudiant.e.s internes et externes, offre pour la première fois, en 2026, une formation en français.

DEVENIR FACILITATEUR.E

5 JOURS DE FORMATION

Postulez pour la formation avant le 1er décembre 2025 en signalant votre intérêt à l'adresse courriel ci-dessous

ComPaS-W2B@uottawa.ca

* Prix réduit pour 2026 en raison d'appuis de l'établissement de détention de Hull, de l'Université d'Ottawa et du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM).

* Les participant.e.s pourront recevoir une attestation de formation professionnelle.

La formation ComPaS (Communauté de Partage de Savoirs) sera offerte pour la première fois en français du 6 au 10 juillet 2026, à l'Établissement de détention de Hull et à l'Université d'Ottawa. Destinée aux professionnel·le·s de l'intervention et de l'éducation, elle permet aux participant·e·s de se familiariser avec le programme ComPaS et le mettre en place dans le milieu carcéral. La démarche de ComPaS est fondée sur une pédagogie inclusive et expérientielle réunissant étudiant·e·s incarcéré·e·s et personnes externes.

Communauté d'intérêts

Témoignages du collectif

Au début du cours, je doutais d'avoir une « voix » qui mérite d'être entendue. Ce que j'ai découvert, c'est que je n'avais pas besoin de trouver ma voix, mais plutôt de développer une capacité plus profonde à écouter.

Le but n'est jamais d'étudier ou d'aider les autres participants du cercle, mais bien d'apprendre ensemble. Et quand on écoute quelqu'un sans tenter de résoudre ses problèmes ou de donner le bon conseil, on commence à apprendre de cette personne.

Il s'agit d'un espace où l'on vient pour apprendre avec l'intégralité de ce que nous sommes. Chacun contribue à travers ce qu'il·elle est physiquement, émotionnellement, mentalement, et spirituellement.

Je pense que la société serait bien moins ignorante si tout le monde mettait au moins une fois les pieds dans un milieu carcéral. Bref, tout le monde devrait suivre ce cours.

Être reconnu comme étudiant universitaire avec la carte d'étudiant est un grand impact pour moi qui m'encourage à poursuivre mes études après et pendant ma détention par le système carcéral.

ComPaS



COMMUNAUTÉ DE PARTAGE DE SAVOIRS

Une pédagogie en milieu carcéral où l'apprentissage se fait par l'écoute et le partage

Au programme : introduction au modèle, ateliers sur la justice et l'équité, enseignements autochtones, partage d'expériences, développement d'un projet final et accompagnement pour établir des partenariats avec des établissements correctionnels.

Le coût réduit de la formation est de 1 200 \$ + taxes pour 2026.

Une attestation professionnelle est remise aux participant·es.

Pour postuler ou obtenir plus d'information : ComPaS-W2B@uottawa.ca

Portrait de chercheuse

Rosemary Ricciardelli



Entretien avec la Dre Rosemary Ricciardelli : Éducation et réhabilitation en milieu carcéral – Regards croisés entre l'Ouganda et le Canada.

L'équipe de la Chaire : Pourriez-vous nous parler de votre récent travail en Ouganda et des différences avec le contexte canadien ?

Rosemary Ricciardelli : Bien sûr. En Ouganda, j'ai formé le personnel pénitentiaire à la recherche grâce à un programme appelé MicroResearch. Il s'agit d'un atelier de deux semaines où les personnes participantes apprennent les méthodes de recherche et élaborent des propositions sur les enjeux qu'ils jugent prioritaires. Ce qui m'a le plus frappée, c'est à quel point les systèmes carcéraux diffèrent.

En Ouganda, malgré des conditions matérielles difficiles, l'accent est mis sur la réhabilitation et la valorisation par l'apprentissage de compétences. Les personnes incarcérées ont des rôles concrets : menuiserie, couture, fabrication de chaussures et d'uniformes, gestion d'écoles et même de ligues de soccer. Ce que vous faisiez à l'extérieur, vous continuez à le faire à l'intérieur. On s'intéresse à la personne : Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Que pouvez-vous apporter à la société ? Cette approche donne un sens et de l'espoir. Dans une prison, il y avait 14 équipes de soccer entièrement gérées par les détenus. Ils organisent aussi des programmes scolaires allant du primaire à l'université.

Au Canada, les conditions matérielles sont meilleures, mais les occasions d'engagement significatif ont diminué. Des programmes comme le sport ou la formation professionnelle ont été progressivement supprimés. Honnêtement, si je devais choisir, je préférerais être incarcérée en Ouganda, car les possibilités de croissance et de contribution y sont plus

Portrait de chercheuse

Rosemary Ricciardelli

incarcérée en Ouganda, car les possibilités de croissance et de contribution y sont plus nombreuses. Comme je le dis souvent : « On peut faire beaucoup avec très peu – c'est l'esprit de MicroResearch.

Marc-André Lacelle : Pourquoi la mise en place de programmes semble-t-elle si complexe au Canada comparativement à l'Ouganda ?

R.R. : Excellente question. Je me la pose souvent : pourquoi est-ce si compliqué ? Au Canada, nous consacrons énormément de temps et d'argent à la planification. En Ouganda, ils agissent. Nous devons les écouter et apprendre. Leurs programmes sont simples et pratiques : menuiserie, agriculture, sport, éducation du primaire à l'université – tout est géré par les personnes incarcérées elles-mêmes. Tout est intégré à la vie quotidienne. Nous pourrions nous inspirer de cette simplicité. Pas besoin de budgets colossaux : il faut de la passion, de la volonté et le courage d'agir. De petits projets peuvent avoir un impact énorme. Comme je le répète souvent. Nous dépensons tant d'argent dans la planification. Nous pourrions simplement commencer à faire.

M.-A. L. : Quel rôle joue l'éducation dans la réhabilitation et quels défis observez-vous ?

R.R. : L'éducation est fondamentale. Comment espérer un changement si nous ne donnons pas les outils pour changer ? Tout le monde peut apprendre, mais chacun apprend différemment. Les enseignants doivent s'adapter aux styles d'apprentissage et aux parcours marqués par des traumatismes. Beaucoup de personnes incarcérées ont eu des expériences scolaires négatives. Il faut leur montrer que l'éducation peut être différente. Le traumatisme est réel, mais il ne doit pas être une excuse pour arrêter de progresser.

Un autre défi est la continuité : de nombreuses personnes interrompent leurs études après leur libération à cause de la stigmatisation. L'accessibilité est aussi un enjeu majeur, notamment pour les communautés autochtones. Pourquoi n'avons-nous pas d'universités complètes au Nunavut ou au Yukon ? Si nous voulons favoriser l'autonomisation et la prévention, l'éducation doit être accessible là où vivent les gens. Les bourses sont utiles, mais si elles obligent à quitter sa communauté, ce n'est pas une vraie accessibilité.

M.-A. L. : Quand vous discutez avec les agents correctionnels de leurs besoins, que vous disent-ils ?

R.R. : C'est intéressant : quand je leur demande comment ils vont, ils parlent immédiatement des besoins des personnes incarcérées. C'est beau, mais révélateur : ils disent que personne ne se soucie d'eux, mais refusent que la conversation porte sur eux-mêmes.

Ils savent que les programmes profitent à tous. Voir des gens inactifs et souffrir au quotidien, c'est difficile pour les agents. Des individus occupés, c'est moins de stress, moins de violence, un environnement plus sûr. Les agents demandent souvent plus de formation en communication et en gestion de l'environnement. Leur rôle est d'abord sécuritaire, tandis que les agents de programmes se concentrent sur la réhabilitation.

Portrait de chercheuse

Rosemary Ricciardelli



Mais globalement, ils veulent des programmes, car cela rend leur travail plus facile et l'environnement plus humain. Personne ne veut regarder la souffrance humaine sans rien faire. Quand les personnes incarcérées ont un but, tout le monde en bénéficie.

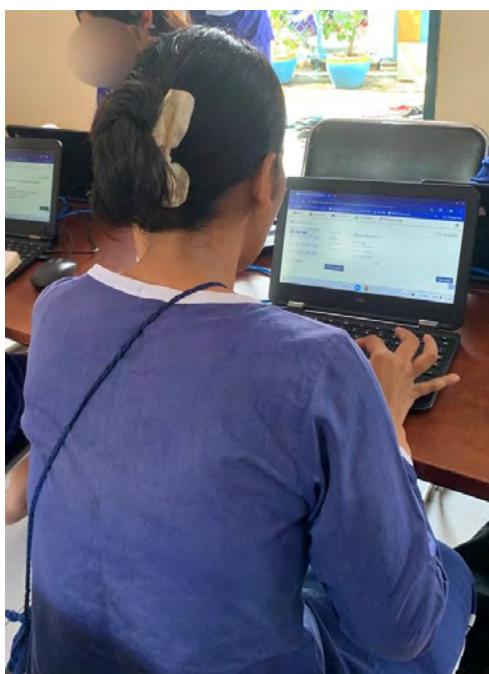


Les réflexions de la Dre Ricciardelli nous rappellent que la réhabilitation ne dépend pas seulement des ressources, mais aussi de la créativité, de la simplicité et du sens donné à la vie. Que ce soit en Ouganda ou au Canada, l'éducation et l'engagement significatif sont essentiels pour réduire la récidive et améliorer le bien-être des détenus et du personnel.

Dre Rosemary Ricciardelli est professeure (Ph. D.) à l'École des études maritimes et titulaire de la Chaire de recherche en sécurité, sûreté et bien-être à l'Institut maritime de l'Université Memorial. Lauréate du Prix d'excellence en recherche 2023 de l'Association internationale des services correctionnels et pénitentiaires (ICPA) ainsi que du Prix Angus Reid de la chercheuse appliquée de l'Association canadienne de sociologie, elle a également été élue à la Société royale du Canada et est membre de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Ses recherches portent sur l'évolution des compréhensions du genre, des vulnérabilités, des risques, ainsi que sur les expériences et enjeux au sein de différents volets du système de justice pénale et parmi les gens de mer. En tant que chercheuse spécialisée en sexe et genre, ses intérêts concernent la santé sociale, la construction identitaire et les expériences vécues des individus. Elle dirige une étude longitudinale sur la santé mentale et le bien-être des agents correctionnels.

Formation et sensibilisation

Portraits d'apprenants — Parcours éducatifs en milieu carcéral de KHEN Pania, Phnom Penh (Cambodge)



Questionnaire proposé par la Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison.

Propos recueillis en novembre 2025 au Centre correctionnel 2 par Béatrice Montariol, consultante pour Sipar.

Dans le cadre du projet pilote de transformation des bibliothèques de prisons au Cambodge en Centres Éducatifs Multimédias, l'ONG Sipar collabore avec la Direction générale des prisons (ministère de l'Intérieur), le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Cambodge et l'UNESCO dans sept prisons depuis juillet 2023. Dans ce cadre, nous avons rencontré, Mme KHEN Pania, une des 20 détenues apprenantes actuellement dans le Centre Correctionnel 2, le centre de détention des femmes situé en périphérie de Phnom Penh, la capitale du pays.

Béatrice Montariol : Pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Khen Pania : Je m'appelle KHEN Pania, j'ai 34 ans, je suis en détention à CC2 depuis 18 mois et il me reste encore sept mois à purger.

BM : Qu'est-ce qui a motivé la décision de vous inscrire à des cours pendant votre séjour en établissement pénitentiaire ?

KP : Je souhaitais reprendre mes études au niveau secondaire du 1er cycle, car j'ai abandonné l'école il y a longtemps et j'ai quitté le collège en classe de Niveau 9 sans passer le brevet.

BM : Pouvez-vous me parler un peu de votre parcours avant la prison ?

KP : Je suis mariée depuis l'âge de 17 ans. J'ai deux enfants, un garçon de 14 ans et une fille de 10 ans. Ils vivent avec leur papa en province. Avant d'être incarcérée, je tenais une petite épicerie, et avant cela, je vendais de la bière dans un casino à Phnom Penh. Mon mari vient me voir tous les deux mois, mais mes enfants viennent beaucoup moins souvent, car ils sont à l'école.

BM : Comment se passait la relation avec l'école avant l'incarcération ?

KP : J'aimais beaucoup aller à l'école primaire puis au collège. J'étais une élève moyenne, mais sérieuse. Cependant, j'ai dû quitter le collège au cours de la classe de 9e, car

Formation et sensibilisation

mes parents sont riziculteurs et avaient besoin que je les aide, puis je me suis mariée très jeune. J'aurais bien sûr aimé continuer jusqu'au brevet, mais je préférais aider mes parents.

BM : Quel type de programme suivez-vous en prison et à quel niveau cela correspond-il ?

KP : Je suis inscrite depuis un mois au programme de rattrapage éducatif de secondaire du 1er cycle intitulé Beep (Basic Education Equivalency Programme), un programme développé par le ministère de l'Éducation cambodgien avec le soutien de l'UNESCO.

BM : Combien de temps dure ce programme et comment se déroulent les cours au quotidien ?

KP : Il me faudra entre trois et quatre mois pour suivre l'intégralité de ce programme d'équivalence. J'étudie tous les matins de 7.30 à 10.00, cinq jours par semaine. C'est en auto-apprentissage grâce à un ordinateur portable connecté à une plateforme disponible sur un serveur, car on n'a pas droit à Internet en prison. On étudie à mi-temps pour permettre à un 2e groupe d'étudier l'après-midi, car il n'y a que huit ordinateurs.

BM : Quels aspects de ce programme sont les plus aidants ou les plus intéressants ?

KP : Il y a plusieurs sujets que je n'ai jamais étudiés avant, sur la société par exemple, c'est très motivant de découvrir, d'apprendre de nouvelles connaissances.

BM : Et quels aspects sont les plus difficiles ?

KP : Ce n'est pas toujours facile d'apprendre seule. Mais heureusement, ma tutrice m'aide, elle m'explique ce que je ne comprends pas.

BM : Mais qui est votre tutrice que vousappelez « Mon professeur » ?

KP : C'est une détenue comme nous toutes, mais elle est à la fois bibliothécaire et tutrice. Elle a un bon niveau d'éducation, une bonne pédagogie et en plus, elle parle très bien anglais.

BM : En quoi la participation à des activités éducatives influence-t-elle votre quotidien en prison ?

KP : Depuis que j'ai commencé ce programme d'étude, je ne pense plus trop à ma situation en détention, je suis de meilleure humeur, beaucoup plus motivée pour étudier et m'en sortir.

BM : Est-ce que ces apprentissages ont eu un effet sur les relations avec les autres ?

KP : Avec les autres détenues, non pas spécialement, mais avec ma tutrice oui, car elle est comme ma prof et je lui fais confiance.

BM : Est-ce que le fait d'étudier a un impact sur la confiance en soi, la motivation ou la manière de réfléchir à votre parcours de vie ?

KP : Bien sûr. J'ai un but dans ma vie en détention : réussir mes études et passer l'examen. En plus, ça me prépare pour ma vie d'après, je sors dans quelques mois. J'ai gagné en confiance en moi.

BM : Après la sortie, avez-vous la volonté ou la possibilité de poursuivre des études ou une formation ?

KP : Je veux en priorité retrouver mon mari et mes enfants dans ma province natale.

Formation et sensibilisation

Je verrai plus tard si je veux suivre une formation d'esthéticienne, un secteur qui m'intéresse. Mais je dois d'abord retrouver un boulot pour aider mon mari et mes enfants, pour que ceux-ci puissent poursuivre leur scolarité le plus loin possible.

BM : Quels sont les principaux obstacles ou, au contraire, les éléments qui favorisent la persévérance ?

KP : Ce qui me permet de persévérer, c'est que dehors, je n'avais pas étudié jusqu'à la fin du collège, et ce n'était pas possible de reprendre des études, trop prises par mon travail et ma famille. En prison, j'ai du temps, l'opportunité et surtout un programme de qualité qui me permet de passer un certificat alors ça me motive pour aller jusqu'au bout !

BM : En quoi les compétences ou les apprentissages acquis en prison vont-ils contribuer à votre réinsertion, sur le plan scolaire, professionnel ou personnel ?

KP : Le programme Beep me donne des connaissances en math, en Khmer, les bases du numérique et d'autres matières ainsi qu'un certificat officiel délivré par le ministère de l'Éducation, ce qui m'aidera à trouver un emploi. Mais je n'ai pas encore suivi les modules de compétences sociales pour la préparation à la réinsertion. C'est prévu quelques semaines avant ma libération.

BM : Est-ce que ce parcours éducatif influence la manière de vous percevoir ou de vous projeter dans l'avenir ?

KP : Depuis que j'ai commencé à étudier, je complète, j'enrichis mes connaissances et surtout, je réfléchis plus à mon avenir de manière positive.

BM : D'après votre expérience, que faudrait-il améliorer dans l'offre d'éducation en milieu carcéral ?

KP : Je pense que si la tutrice était plus disponible, ça m'aiderait davantage, car seule devant l'ordinateur, parfois, ça me décourage quand je ne comprends pas. Il faudrait donc plus d'heures de tutorat en accompagnement de nos apprentissages.

BM : Quels types de soutien seraient les plus utiles pour encourager la participation aux études et rendre les programmes plus adaptés aux besoins des personnes incarcérées ?

KP : Nous, les élèves du programme Beep, on peut faire la promotion auprès des autres détenues, les encourager à s'inscrire en témoignant de notre expérience. On est bien équipé avec les ordinateurs et le serveur, les cahiers et la tutrice sur place. Mais comme j'ai déjà dit, il faudrait plus d'intervention de tutrices. Et puis il faudrait ajouter les manuels scolaires du niveau secondaire pour pouvoir étudier plus, notamment en les empruntant en cellule.

Un portrait de la recherche et des pratiques

ARTICLES

→ **Le « bon » détenu au « bon » endroit : Gestion spatiale de la détention et racialisation de l'ordre carcéral**

En France, les recherches en sciences sociales sur la prison n'ont que très récemment pris en compte la production des catégorisations raciales. Cet article analyse comment le personnel pénitentiaire regroupe les personnes incarcérées selon leur lieu de résidence, révélant des processus implicites de racialisation imbriqués dans la territorialisation de l'espace carcéral. À partir d'une enquête ethnographique menée en prison, l'article montre que les regroupements de détenus issus de quartiers populaires traduisent une disqualification racialisée. La gestion flexible des affectations par le personnel crée des pratiques d'« équilibrage » entre groupes, qui maintiennent l'ordre carcéral. Ces dynamiques lient étroitement la territorialisation et la racialisation au fonctionnement quotidien de la prison.

Veaudor, M. (2025). Le « bon » détenu au « bon » endroit : Gestion spatiale de la détention et racialisation de l'ordre carcéral. Politix, 146 (2), 219-243. DOI : [10.3917/pox.146.0219](https://doi.org/10.3917/pox.146.0219)

→ **Correctional Education and Reintegration: A Qualitative Study of Young Ex-Offenders in Cape Flats**

En s'appuyant sur l'analyse qualitative d'entrevues menées auprès de 20 jeunes « ex-contrevéniants » de la région de Cape Flats près de la ville du Cap en Afrique du Sud, Chauke rapporte que les programmes d'éducation, en particulier les programmes qui mettent la focale sur la santé mentale et le développement de compétence de vie, améliorent le bien-être et le sentiment de compétences des apprenants. Chauke souligne aussi que les organismes responsables des initiatives éducatives dans les prisons devraient construire et entretenir des relations symbiotiques avec des organismes de l'extérieur qui travaillent au développement des compétences des jeunes, pour permettre une continuité dans l'accompagnement des jeunes en processus de réintégration socio-communautaire.

Chauke, T. A. (2025). Correctional Education and Reintegration : A Qualitative Study of Young Ex-Offenders in Cape Flats. Youth, 5(2), Article 2. <https://doi.org/10.3390/youth5020049>

→ **From prisons to programming: Fostering self-efficacy via virtual web design curricula in prisons and jails. In Proceedings of the ACM.**

Cet article présente le programme Brave Behind Bars, un cours de conception web accrédité sur 12 semaines, enseigné virtuellement et de manière synchrone dans cinq établissements correctionnels aux États-Unis. Les participant·es — hommes et femmes — apprennent les bases du HTML, du CSS et du JavaScript, et conceptualisent des sites web sur les enjeux sociaux de leur choix. Les auteurs ont mené des enquêtes auprès des étudiants participants, combinant des questions « fermées et ouvertes », puis réalisé des analyses thématiques et quantitatives de leurs réponses. Les résultats révèlent une amélioration significative du sentiment d'auto-efficacité des apprenants. L'étude met en évidence les principaux choix pédagogiques et besoins identifiés des participants et formule plusieurs recommandations pour concevoir des programmes d'enseignement en informatique susceptibles de renforcer à la fois l'auto-efficacité et la littératie numérique dans les milieux carcéraux.

Nisser, M., Gaetz, M., Fishberg, A., Soicher, R. N., Faruqi, F., & Long, J. (2024). From prisons to programming: Fostering self-efficacy via virtual web design curricula in prisons and jails. In Proceedings of the ACM. <https://doi.org/10.1145/3613904.3642717>

Un portrait de la recherche et des pratiques

→ Research on education in prisons: a scoping review, International Journal of Lifelong Education

Cette étude cartographie 353 articles évalués par les pairs publiés entre 2013 et 2023 sur l'éducation en prison, révélant un champ de recherche stable, mais restreint (environ 35 articles par an), dominé par des études qualitatives anglophones concentrées en Amérique du Nord (53 %) et en Europe (28 %), avec une représentation notable de contributrices, chercheuses et huit thèmes principaux abordés : matières enseignées (humanités, arts, littératie), effets et retombées (réduction de la récidive, employabilité, citoyenneté, discipline), perspectives des détenus et enseignants, programmes spécifiques (Inside-Out, parentalité), politiques nationales, obstacles et besoins (ressources, littératie, santé mentale, troubles d'apprentissage) ainsi que l'usage des outils numériques non connectés (TIC-technologies de l'information et de la communication). Les constats mettent en lumière deux caractéristiques récurrentes : la nécessité de justifier l'éducation en prison par ses bénéfices utilitaires (réhabilitation, réintégration) et son rôle restaurateur favorisant l'estime de soi, les compétences sociales et la transformation personnelle. L'article souligne également les problématiques du champ tel que « l'anglo-centrisme », l'absence de focus didactique précis et une sous-représentation géographique et linguistique de plusieurs pays. Parmi les recommandations pour de futures recherches figurent : élargir la portée géographique et linguistique, dépasser la vision utilitariste de réduction de la récidive au profit d'une vision de l'éducation comme droit humain et levier de justice sociale, ainsi explorer de manière approfondie des pratiques pédagogiques efficaces en contexte carcéral, vue comme une « boîte noire » selon l'article.

J. Berglund, C. Bjursell & M. Hugo (2025) Research on education in prisons: a scoping review, *International Journal of Lifelong Education*, 44:4, 436-449, DOI: [10.1080/02601370.2025.2465740](https://doi.org/10.1080/02601370.2025.2465740)

→ Écritures et usages de la littérature en espace carcéral

Au cours de la dernière décennie, l'intérêt pour la littérature et les pratiques artistiques en milieu carcéral s'est fortement développé, aussi bien en Amérique latine que dans d'autres régions du monde. Cette évolution découle notamment de réformes législatives et de politiques publiques ayant favorisé l'accès des personnes incarcérées à la culture et à l'éducation. De nombreuses initiatives en ont émergé : ateliers d'écriture, bibliothèques, cercles de lecture, programmes d'alphabétisation, formations professionnelles et diverses productions culturelles centrées sur la parole. Portés par des institutions, des universités, des collectifs artistiques et des organisations sociales, ces projets ont donné naissance à une production abondante — livres, revues, événements et recherches — qui mérite aujourd'hui d'être étudiée à travers des approches critiques renouvelées. À travers la revue Artelogie dédiée à la thématique « Écritures et usages de la littérature en espace carcéral », le lecteur peut accéder à divers articles et réflexions sur le sujet.

2025. « Écritures et usages de la littérature en espace carcéral » (n° 23). *Artelogie, Association ESCAL*. DOI: <https://doi.org/10.4000/14znf>

Un portrait de la recherche et des pratiques

RAPPORTS

→ **Global prison population and trends; a focus on rehabilitative environments**

En 2023, la population carcérale mondiale atteignait 11,7 millions de personnes, en légère hausse malgré la pandémie. Un tiers des détenus se trouvaient en détention provisoire, et la surpopulation demeurait particulièrement marquée en Afrique et dans les Amériques. Le rapport « Prison Matters 2025 » de l'ONU, fondé sur des données recueillies entre 2013 et 2023 dans le cadre de l'enquête annuelle des Nations Unies sur les systèmes de justice pénale, met également en lumière des taux préoccupants de décès violents en prison, témoignant de conditions de détention préoccupantes.

Le rapport insiste ainsi sur l'importance des environnements carcéraux dits « réhabilitatifs », où un climat positif et des interactions de qualité favorisent la projection d'une vie sans récidive. Il souligne le rôle clé du personnel pénitentiaire et l'efficacité des programmes de réinsertion sociale, ainsi que la nécessité d'un accompagnement avant et après la sortie. Le rapport conclut que ces environnements « réhabilitatifs » doivent être intégrés aux stratégies nationales avec un suivi régulier, comme le montrent des expériences en Namibie et en Australie, afin de transformer les prisons en lieux de vraie réhabilitation.

UNODC. (2025). *Prison Matters 2025 : Global prison population and trends; a focus on rehabilitative environments* (p. 69). UNODC. https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/prison/Prison_brief_2025.pdf

→ **Principles for Education in Prison - EPEA**

Dans ce document, L'EPEA réaffirme sa position en rappelant que l'éducation en prison est un droit universel essentiel pour l'autonomisation et la réinsertion des personnes incarcérées. L'EPEA formule ainsi une série de recommandations clés pour reconnaître l'éducation en prison comme un droit universel : un accès pour toutes et tous, une intégration et une valorisation équivalentes à celles du travail, une offre personnalisée selon les besoins, une continuité à tous les stades de la détention, l'inclusion de compétences numériques, la présence d'enseignants formés, des ressources adéquates et un objectif clair de réduction de la récidive et de réinsertion sociale.

Cette vision et ces recommandations visent à faire de l'éducation en prison un levier majeur pour la prévention de la récidive, le respect des droits humains, et l'émancipation des personnes détenues, afin qu'elles puissent redevenir des membres actifs et responsables de la société.

European Prison Education Association. (2025). *Principles for Education in Prison (Version 5, June 2025)*. Tiré de <https://epea.org/wp-content/uploads/2025/06/01-250620-Principles-for-Education-in-Prison-V5.pdf>

Un portrait de la recherche et des pratiques

→ Inflation carcérale, durcir les peines, remplir les prisons

Le Cahier d'études pénitentiaires et criminologiques (n°65, août 2024) analyse les mécanismes de l'inflation carcérale en France. Au 1^{er} janvier 2024, la population carcérale atteint près de 76 000 détenus, un niveau historiquement élevé, marqué par une surpopulation chronique due à l'écart entre places disponibles et nombre de détenus. L'étude s'appuie sur des analyses démographiques longitudinales, dossiers statistiques et historiques de la direction de l'administration pénitentiaire, en intégrant l'impact de facteurs politiques, économiques et sociaux sur les flux d'entrée et la durée de détention. En conclusion, l'inflation carcérale résulte surtout de l'allongement progressif de la durée moyenne de détention plus que de l'augmentation du nombre d'entrées. Les événements historiques, conjonctures économiques, et politiques pénales influencent fortement cette dynamique. Malgré diverses mesures de régulation (libérations conditionnelles, alternatives à l'incarcération), le phénomène persiste avec une tendance à la hausse à court et moyen termes.

Ministère de la Justice, Direction de l'administration pénitentiaire. (2024). Inflation carcérale, durcir les peines, remplir les prisons. Cahiers d'études pénitentiaires et criminologiques, n°65, https://www.justice.gouv.fr/sites/default/files/2024-08/Cahiers_etudes_penitentiaires_et_criminologiques_n65.pdf



Chaire UNESCO de recherche
appliquée pour l'éducation en prison



7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec), Canada, H1G 2J6

Tél. : (1) 514 325 0150 — Poste 2120

educare@collegemv.qc.ca — [@unesco_prison](https://twitter.com/unesco_prison)

ISSN 1927-9523 - Titre : Bulletin d'information (Chaire UNESCO de recherche appliquée pour l'éducation en prison)

Québec 